

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

---

## Procès-verbal du Conseil de la Communauté de la séance du 10 mars 2011

L'an deux mille onze, le 10 mars à 18 heures 30, les représentants des communes dans le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz se sont réunis dans la salle au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Jean-Marie BELLIARD en date du 25 février 2011.

Sont présents Mesdames et Messieurs les délégués :

Philippe GINDER titulaire de BRINCKHEIM

Jean-Jacques MUNCK suppléant de GEISPITZEN

Yves TSCHAMBER titulaire de HELFRANTZKIRCH

Gérard BURGET titulaire et Danielle GASSER suppléante de KAPPELEN

Gérard ARBEIT titulaire de KOETZINGUE

Daniel ADRIAN titulaire de LANDSER

Lucien BRUNNER titulaire de MAGSTATT-LE-BAS

René RAPP suppléant de MAGSTATT-LE-HAUT

Gérard BENTZINGER suppléant de RANTZWILLER

Jean-Marie BELLIARD titulaire de SIERENTZ

Marie-Thérèse ROZAN titulaire et Pierre D'AMORE suppléant de SIERENTZ

Bruno KWAST titulaire de Sierentz

Bertrand HARTMANN suppléant de STEINBRUNN-LE-BAS

Louis GUBIANI titulaire de STEINBRUNN LE HAUT

Pascal TURRI titulaire de STETTEN

Jean-Marc MUNSCH titulaire de UFFHEIM

Raymond HENLIN titulaire de WAHLBACH

Aloyse SCHUFFENECKER suppléant de WALTENHEIM

Roger ZINNIGER suppléant de ZAESSINGUE

Ainsi que :

Mme Martine CONRAD SCHMITT, receveur syndical de notre établissement public intercommunal

Absents excusés :

Christian BAUMLIN titulaire de GEISPITZEN

François TISCHMACHER suppléant de LANDSER

Raphaël POIRIER titulaire et Jean-Claude SCHUMACHER suppléant de LANDSER

Mathieu WILHELM suppléant de MAGSTATT LE BAS

Bernard SUTTER titulaire de MAGSTATT-LE-HAUT

Clément SIBOLD titulaire de RANTZWILLER

Gérard BRUETSCHY titulaire et Véronique STIERLIN suppléante de SCHLIERBACH

Paul-Bernard MUNCH suppléant de SIERENTZ

Martin BOEGLIN titulaire et Benoît MARICHAL suppléant de SIERENTZ

Chantal ISSENHART suppléante de SIERENTZ

Daniel HASSLER titulaire de STEINBRUNN LE BAS

Denis WACH suppléant de STEINBRUNN-LE-HAUT

Bruno SIMLER suppléant de STETTEN

Hubert FEYERTAG suppléant de UFFHEIM

Gilles LITZLER suppléant de WAHLBACH

Guy PICQUET titulaire de WALTENHEIM

Jean-Paul WILHELM titulaire de ZAESSINGUE

Secrétaire : Jean-Pierre MONROSE, chargé de mission

Ordre du jour

**Point 01** - Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2010

**Point 02** - Communauté de Communes

02-01 - Compte administratif 2010 – Examen et approbation

02-02 - Compte de gestion 2010 – Examen et approbation

02-03 - Affectation des résultats

02-04 - Budget primitif 2011– Examen et approbation

02-05 - Taxes additionnelles

### **Point 03 – Communauté de communes Déchets**

- 03-01- Compte administratif Déchets 2010 – Examen et approbation
- 03-02 - Compte de gestion Déchets 2010 – Examen et approbation
- 03-03 - Affectation des résultats
- 03-04- Budget primitif Déchets 2011 – Examen et approbation
- 03-05 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### **Point 04 – Alimentation en eau potable**

- 04-01 - Compte administratif AEP 2010 – Examen et approbation
- 04-02 - Compte de gestion AEP 2010 – Examen et approbation
- 04-03 - Affectation des résultats
- 04-04 - Budget 2011 - Examen et approbation
- 04-05 - Participation
- 04-06 - Prix de vente de l'eau

### **Point 05 – Assainissement**

- 05-01 - Compte administratif 2010 – Examen et approbation
- 05-02 - Compte de gestion 2010 – Examen et approbation
- 05-03 - Affectation des résultats
- 05-04 - Budget 2011 - Examen et approbation
- 05-05 - Participations

### **Point 06 - Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des ressources :**

- 06-01 – Programmation GERPLAN 2011/2013
- 06-02 – Gestion des déchets / Eco-Emballages

### **Point 07- Développement économique : Convention avec INFOBEST**

### **Point 08- Administration Générale / Modification du tableau des effectifs et création d'un poste de rédacteur principal**

Monsieur Jean-Marie BELLARD, Président, propose à l'assemblée de rajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir le point 07 – Développement économique / convention avec Infobest et le point 08 – Administration générale / modification du tableau des effectifs et création d'un poste de rédacteur principal

### **Point 01 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 15 décembre 2011**

Le procès-verbal du Conseil de la Communauté de Communes du 15 décembre 2010 a été transmis in-extenso à tous les membres présents. Il est adopté et signé par les membres présents.

## Point 02 – Communauté de Communes

### 02-01 – Compte administratif 2010 – Examen et approbation

Le compte administratif dressé par Jean-Marie BELLARD, Président, est présenté au Conseil de Communauté ;

#### Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

**lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNAUTE DE COMMUNES							
COMPTES ADMINISTRATIFS 2010							
		Exercice 2010				Clôture 2010	
Attribution	Section	BP+DM 2010 Dépenses	Dép.de l'exercice	BP+DM 2010 Recettes	Rec. de l'exercice	Résultat (Exc +) (Déf -)	
Communauté de Communes	Fonct.	2 538 072,89	1 818 471,12	2 538 072,89	2 711 515,75	893 044,63	
	Inv.	487 792,00	142 960,15	487 792,00	260 965,63	118 005,48	
Total inv + fonct/exp.		3 025 864,89	1 961 431,27	3 025 864,89	2 972 481,38	1 011 050,11	
Total colonnes fonct./expl.		2 538 072,89	1 818 471,12	2 538 072,89	2 711 515,75	893 044,63	
Total colonnes inv.		487 792,00	142 960,15	487 792,00	260 965,63	118 005,48	

**constate** aussi bien pour la comptabilité que les identités de valeurs avec les indications des balances de la trésorerie relatives, au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**reconnaît** la sincérité des restes à réaliser

### 02-02 – Compte de gestion 2010 – Examen et approbation

Le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de M. Jean-Marie BELLARD, Président.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de



En dépenses et en recettes : **2.847.817,63 €**

**Investissement**

En dépenses et en recettes : **2.570.707,00 €**

Le budget est voté par

- 19 voix pour

-

## **02-05 - Taxes additionnelles**

Il est proposé de reconduire en 2011 les taxes additionnelles 2010 à l'identique :

Taxe d'Habitation.....1,24%  
+ transfert d'une fraction du taux départemental  
et des frais de gestion attachés.....0,90%  
Soit **Taxe d'Habitation avec transfert.....2,14%**

**Taxe Foncière Bâti.....1,45%**  
Taxe Foncière Non Bâti.....6,59%  
+ transfert d'une fraction du taux régional .....0,32%  
Soit **Taxe Foncier Non Bâti avec transfert.....6,91%**

Au taux relais additionnel qui remplaçait la Taxe Professionnelle en 2010 succède la Cotisation Foncière des Entreprises dont le taux de référence après réforme 2010 est de 2,41%, et maintenu en l'état.

Cotisation Foncière Entreprises.....2,41%

L'Etat garantit à la collectivité le même niveau de ressources total qu'en 2010 à situation égale.

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**Reconduit** les taxes additionnelles pour l'année 2011:

- Taxe d'habitation	2,14%
- Taxe foncier bâti	1,45%
- Taxe foncière non bâtie	6,91%
- Cotisation Foncière Entreprises	2,41%

## **Point 03 – Communauté de Communes**

### **03-01 – Compte administratif Déchets 2010 – Examen et approbation**

Le compte administratif Déchets dressé par Jean-Marie BELLARD, Président, est présenté au Conseil de Communauté

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

COMMUNAUTE DE COMMUNES - DECHETS						
COMPTES ADMINISTRATIFS 2010						
Exercice 2010						Clôture 2010
Attribution	Section	BP+DM 2010 Dépenses	Dép.de l'exercice	BP+DM 2010 Recettes	Rec. de l'exercice	Résultat (Exc.+) (Déf. -)
Déchets	Fonct.	1 756 273,24	1 310 265,85	1 756 273,24	1 878 679,24	<b>568 413,39</b>
	Inv.	480 079,80	439 779,83	480 079,80	255 120,42	-184 659,41
Total inv + fonct/exp.		2 236 353,04	1 750 045,68	2 236 353,04	2 133 799,66	383 753,98
Total colonnes fonct./expl.		1 756 273,24	1 310 265,85	1 756 273,24	1 878 679,24	568 413,39
Total colonnes inv.		480 079,80	439 779,83	480 079,80	255 120,42	-184 659,41

**constate** aussi bien pour la comptabilité que les identités de valeurs avec les indications des balances de la trésorerie relatives, au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

### 03-02 – Compte de gestion Déchets – Examen et approbation

Le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de M. Jean-Marie BELLIARD, Président.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### 03-03 – Affectation des résultats Déchets 2010

VU le compte administratif Déchets 2010,

VU les balances de la trésorerie 2010 et, la concordance entre les deux comptes,

#### Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

**affecte** les résultats 2010 de la manière suivante :

#### RESULTAT DE CLOTURE 2010

Budgets	Section	Résultat	Montants	Besoin de Financement	Solde
Com Com Déchets	Fonct. Inv.	Excédent Déficit	568 413,39		
			-184 659,41	184 659,41	383 753,98

#### Communauté de Communes -

#### Déchets

Résultat de fonctionnement mis au :

002 Excédent de fonctionnement  
reporté 383 753,98

Résultat d'investissement mis au :

001– Déficit d'investissement  
reporté -184 659,41  
1068 – Réserves 184 659,41

### 03-04 – Budget Déchets 2011– Examen et approbation

Monsieur le Président soumet au Conseil de la Communauté, la proposition de budget primitif déchets 2011.

La balance générale est arrêtée comme suit :

**Budget Déchets :**

#### Fonctionnement

En dépenses et en recettes : **1.732.853,98 €**

#### Investissement

En dépenses et en recettes : **459.799,41 €**

Le budget est voté par

- 19 voix pour

### 03-05 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Afin de recouvrir le produit attendu figurant au compte 7331 du Budget 2011 de la Communauté de Communes Déchets, d'un montant de 968.420,- €

Il est proposé de maintenir la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à **9,81%**.

**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**Vote** la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères à hauteur de 9,81%.

### Point 04 – Alimentation en eau potable

#### 04-01 – Compte administratif Eau potable 2010 – Examen et approbation

Le compte administratif Eau potable dressé par Jean-Marie BELLARD, Président, est présenté au Conseil de Communauté

**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNAUTE DE COMMUNES - Adduction d'Eau Potable						
COMPTE ADMINISTRATIF 2010						
Exercice 2010						Clôture 2010
Attribution	Section	BP+DM 2010	Dép.de	BP+DM 2010	Rec. de	Résultat
		Dépenses	l'exercice	Recettes	l'exercice	(Exc.+) (Déf. -)
Adduction	Fonct.	969 518,00	647 646,79	969 518,00	1 068 970,39	<b>421 323,60</b>
d'Eau Potable	Inv.	1 163 448,96	1 001 343,07	1 163 448,96	928 788,68	-72 554,39
Total inv + fonct/exp.		2 132 966,96	1 648 989,86	2 132 966,96	1 997 759,07	348 769,21
Total colonnes fonct./expl.		969 518,00	647 646,79	969 518,00	1 068 970,39	421 323,60
Total colonnes inv.		1 163 448,96	1 001 343,07	1 163 448,96	928 788,68	-72 554,39

**constate** aussi bien pour la comptabilité que les identités de valeurs avec les indications des balances de la trésorerie relatives, au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

## 04-02 - Compte de gestion 2010 – Examen et approbation

Le Comité Directeur réuni sous la présidence de M. Jean-Marie BELLIARD, Président,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

### Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

**Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## 04-03 – Affectation des résultats Eau potable

VU le compte administratif Eau potable 2010,

VU les balances de la trésorerie 2010 et, la concordance entre les deux comptes,

### Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

**affecte** au Budget 2011 les résultats 2010 de la manière suivante :

#### AFFECTATION DES RESULTATS 2010

Budgets	Section	Résultat	Montants	Besoin de	
				Financement	Solde
Communauté de Communes	Fonct.	Excédent	421 323,60	72 554,39	348 769,21
	Inv.	Déficit	-72 554,39		

#### Eau potable:

Résultat de fonctionnement mis au :

002 Excédent de fonctionnement

reporté

**348 769,21**

Résultat d'investissement mis au :	
001-Déficit d'investissement reporté	-72 554,39
1068 -Réserves	72 554,39

#### **04-04 – Budget 2011 – Examen et approbation**

Monsieur le Président soumet au comité-directeur, la proposition de budget 2011, en l'analysant par article.

Les balances générales sont arrêtées comme suit :

<b>Budget Eau :</b>	<b><u>Exploitation</u></b>	
	En dépenses et en recettes :	<b>1.214.785,21 €</b>
	<b><u>Investissement</u></b>	
	En dépenses et en recettes :	<b>606.101,39 €</b>

Le budget est voté par :  
- 19 voix pour

#### **04-05 – Participation**

- Vu la délibération du SIVOM du pays de Sierentz en date du 1<sup>er</sup> mars 2001 décidant de l'imputation d'un pourcentage de son budget général au budget AEP,  
Vu les statuts de la Communauté de Communes du pays de Sierentz (CCPS),

Exposé :  
Participation aux charges d'administration générale de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz :

Le montant de la participation à figurer en dépenses au budget eau 2011 du SIVOM est reconduit à l'identique de l'année 2010

Sur avis favorable du Bureau,

#### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**verse** pour l'année 2011 au budget général, une participation de 46.470,00 € correspondant aux charges d'administration générale.

#### **04-06 - Prix de vente de l'eau**

- Vu la délibération en date du 18 mars 2010 par laquelle le conseil de Communauté définit un prix de vente du mètre cube d'eau ;

Exposé :  
**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**arrête** pour l'année 2011, le prix du mètre cube d'eau vendu

- à 0,32 € HT pour les communes et syndicats

- à 0,38 € HT pour la commune de Kembs et le syndicat de Bartenheim Kembs Rosenau

- à 0,49 € HT pour la vallée de Hundsbach et le SIVOM/2 Ranspach.

## 05-01 – Compte administratif Assainissement 2010 – Examen et approbation

Le compte administratif Assainissement dressé par Jean-Marie BELLIARD, Président, est présenté au Conseil de Communauté ;

### Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité

**lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNAUTE DE COMMUNES - ASSAINISSEMENT						
COMPTE ADMINISTRATIF 2010						
Exercice 2010						Clôture 2010
Attribution	Section	BP+DM 2010	Dép.de	BP+DM 2010	Rec. de	Résultat
		Dépenses	l'exercice	Recettes	l'exercice	(Exc.+) (Déf. -)
Assainissement	Fonct.	1 068 969,35	560 413,46	1 068 969,35	1 066 567,34	<b>506 153,88</b>
	Inv.	471 855,00	300 356,40	471 855,00	330 010,12	<b>29 653,72</b>
Total inv + fonct/exp.		1 540 824,35	860 769,86	1 540 824,35	1 396 577,46	535 807,60
Total colonnes fonct./expl.		1 068 969,35	560 413,46	1 068 969,35	1 066 567,34	506 153,88
Total colonnes inv.		471 855,00	300 356,40	471 855,00	330 010,12	29 653,72

**constate** aussi bien pour la comptabilité que les identités de valeurs avec les indications des balances de la trésorerie relatives, au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

## 05-02 – Compte de gestion – Examen et approbation

Le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de M. Jean-Marie BELLIARD, Président.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**05-03 – Affectation des résultats**

VU le compte administratif Assainissement 2010,

VU les balances de la trésorerie 2010 et la concordance entre les deux comptes,

**Le Conseil de Communauté, après délibération  
A l'unanimité**

**affecte** au Budget 2011 les résultats 2010 de la manière suivante :

**RESULTAT DE CLOTURE 2010**

Budgets	Section	Résultat	Montants	Besoin de Financement	Solde
Communauté de Communes	Fonct.	Excédent	<b>506 153,88</b>		506 153,88
	Inv.	Excédent	<b>29 653,72</b>		29 653,72

**Assainissement**

Résultat de fonctionnement mis au :

"002 – Excédent de fonctionnement reporté

**506 153,88**

Résultat d'investissement mis au :

"001 - Résultat d'investissement reporté: **29 653,72**

### **05-04 – Budget 2011 - Examen et approbation**

Monsieur le Président soumet au comité-directeur, la proposition de budget 2011, en l'analysant par article.

Les balances générales sont arrêtées comme suit :

**Budget Assainissement :**      **Exploitation**  
En dépenses et en recettes : **1.091.125,28 €**

**Investissement**  
En dépenses et en recettes : **466.324,00 €**

Le budget est voté par :

- 19 voix pour

### **05-05 – Participations**

Vu            la délibération du SIVOM du pays de Sierentz en date du 1<sup>er</sup> mars 2001 décidant de l'imputation d'un pourcentage de son budget général au budget Assainissement

Vu        les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz (CCPS),

Exposé :

1) Participation des syndicats et des communes au **budget général** :

Le montant de la participation à figurer en dépenses au budget assainissement 2011 est fixé à hauteur de 46.470 € à l'identique du budget Eau

Sur avis favorable du Bureau,

#### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**verse** au budget général de la Communauté de Communes une participation de 46.470€

2) La participation des communes concernées à travers leur syndicat de rattachement **aux charges d'exploitation et d'investissement** cumulées est déterminée par le budget

#### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**fixe** la participation

- **aux charges d'exploitation et d'investissement cumulées à 0,46 € HT** par m<sup>3</sup> d'eau distribué (le volume d'assise étant celui de l'année n-1)

## **Point 06 - Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des ressources**

### **06-01 - Programmation GERPLAN 2011/2013**

Vu la délibération en date du 15 décembre 2005 par laquelle le conseil le conseil approuve le cadre des actions GERPLAN,

Vu les délibérations des communes membres

#### Exposé

Le GERPLAN s'inscrit dans le Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays signé le 12 juillet 2010 entre le Conseil Général du Haut-Rhin, les trois Communautés de Communes et les communes porteuses de projets structurants. Une enveloppe de 400 000€ de subvention (taux d'intervention de 40% maximum par action) est accordée par le Département au titre des actions éligibles au GERPLAN sur la période 2011-2013.

L'appel à projet lancé en 2010 auprès des communes a permis d'établir un programme d'action 2011 porté par les communes de Geispitzen, Schlierbach, Sierentz, le Conservatoire des Sites Alsaciens (*Magstatt le Haut*), le syndicat hydraulique du Muehlgraben (*Stetten*), ainsi que la Communauté de Communes ; ces projets sont en cours d'instruction par le Département.

De même au titre des années 2012 et 2013, une préprogrammation de projets a été faite afin de permettre aux porteurs de projets de les développer de concert avec les services du Département.

La programmation 2011 et la préprogrammation 2012/2013 figurent en annexe.

Sur avis favorable du bureau,

#### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**approuve** la programmation d'opérations au titre du GERPLAN pour les années 2011/2012/2013

**habilite** Monsieur Le Président à signer le contrat à intervenir avec le Département du Haut-Rhin

### **06-02 - Gestion des Déchets / Eco-Emballage**

Vu le contrat programme de durée Barème D sous le n°CL068052 signé avec ECO-EMBALLAGE à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2008

### Exposé

Eco-Emballages à la suite d'un travail mené au sein du comité technique de l'Association des maires de France propose un nouveau barème, le barème E.

Ce barème, au vu des résultats de collecte des habitants apparaît plus avantageux pour notre EPCI selon les simulations réalisées. Elle apporterait une aide supplémentaire d'environ 30.000 €.

Le contrat au barème D a été signé pour une durée de 6 ans ; il arrive à échéance au 31 décembre 2013. Néanmoins, il est possible de le dénoncer et de le remplacer par le contrat au barème E, à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2011  
Sur avis favorable du bureau,

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**Habilite** Monsieur le Président à dénoncer le contrat signé avec EcoEmballages au barème D et à signer un nouveau contrat programme de durée au barème E, à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **Point 07- Développement économique : Convention avec Infobest**

Vu les délibérations en date des 29 mars 1999 et 26 juillet 2006 relatives aux conventions de partenariat avec INFOBEST;

#### Exposé :

Dans le but d'améliorer et d'intensifier davantage la coopération transfrontalière dans la région sud du Rhin Supérieur, les partenaires français, allemands et suisses sont appelés à approuver une nouvelle convention afin de poursuivre des activités de leur instance commune d'information et de conseil sur les questions transfrontalières, INFOBEST PALMRAIN, pour la période 2011-2013.

INFOBEST PALMRAIN a pour vocation de continuer à promouvoir une identité commune dans cette région frontalière européenne.

Elle accomplit ses missions pour la population de l'espace frontalier franco-germano-suisse, en particulier pour le périmètre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle :

La participation annuelle de notre collectivité a été fixée à 1.439,99 €

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**approuve** la présente convention

**habilite** Monsieur le Président à la signer

## **Point 08- Administration Générale / Modification du tableau des effectifs et création d'un poste de rédacteur principal**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le tableau des effectifs annexé au budget 2011 ;

### Exposé

Il appartient au Conseil de Communauté, sur proposition du Président, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet et temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Aussi, Monsieur le Président propose dans le cadre de la promotion interne, et sur avis favorable du Directeur et du Vice-président en charge de l'administration générale de réviser le tableau susvisé, avec les modifications suivantes à effet du 10 avril 2011 :

### **Création d'un poste de rédacteur principal auquel sera promue Madame Delphine MENDES actuellement rédacteur**

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget 2011.

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**approuve** la modification du tableau des effectifs et la création du poste de rédacteur principal

**habilite** Monsieur le Président à signer les documents à intervenir

### **INTERVENTIONS**

Monsieur le Président Jean-Marie BELLIARD rappelle aux communes qui ne l'auraient pas fait, qu'il leur est demandé de délibérer sur l'étude diagnostic accessibilité, afin de poursuivre la procédure.

Il informe les représentants des communes membres que le matériel nécessaire à l'opération Haut-Rhin propre est disponible.

Les déchets en sacs seront collectés gratuitement par le prestataire en charge de la collecte des OM (SITA) dans les communes. Pour les déchets de volume plus important, des bennes seront déposées en déchetterie de Sierentz par le prestataire des encombrants (Cernay Environnement) et la déchetterie sera ouverte aux communes hors horaire d'ouverture au public.

Concernant la pépinière d'entreprises, la consultation est en ligne, la remise des offres est fixée au 4 avril à 14 heures.

Le démarrage des travaux est prévu en juin, leur durée est de 13 mois, la livraison de cet équipement est prévue pour l'été 2012.

Par ailleurs, le marché de prestation de service pour la gestion de la station d'épuration est échu en décembre prochain.

A cet effet, une consultation en procédure adaptée pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage a été faite et la mission a été attribuée à l'entreprise Berest, pour un montant de 6.458,40 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 21 heures.

## **Approbation du PV de la séance du 10 mars 2011**

### **Ordre du jour**

**Point 01** - Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2010

### **Point 02** - Communauté de Communes

02-01 - Compte administratif 2010 – Examen et approbation

02-02 - Compte de gestion 2010 – Examen et approbation

02-03 - Affectation des résultats

02-04 - Budget primitif 2011– Examen et approbation

02-05 - Taxes additionnelles

### **Point 03** – Communauté de communes Déchets

03-01- Compte administratif Déchets 2010 – Examen et approbation

03-02 - Compte de gestion Déchets 2010 – Examen et approbation

03-03 - Affectation des résultats

03-04- Budget primitif Déchets 2011 – Examen et approbation

03-05 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### **Point 04** – Alimentation en eau potable

04-01 - Compte administratif AEP 2010 – Examen et approbation

04-02 - Compte de gestion AEP 2010 – Examen et approbation

04-03 - Affectation des résultats

04-04 - Budget 2011 - Examen et approbation

04-05 - Participation

04-06 - Prix de vente de l'eau

### **Point 05** – Assainissement

05-01 - Compte administratif 2010 – Examen et approbation

05-02 - Compte de gestion 2010 – Examen et approbation

05-03 - Affectation des résultats

05-04 - Budget 2011 - Examen et approbation

05-05 - Participations

### **Point 06** - Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des ressources :

06-01 – Programmation GERPLAN 2011/2013

06-02 – Gestion des déchets / Eco-Emballages

### **Point 07**- Développement économique : Convention avec INFOBEST

### **Point 08**- Administration Générale / Modification du tableau des effectifs et création d'un poste de rédacteur principal

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ**

**Approbation du procès-verbal du Conseil de la Communauté  
de la séance du 10 mars 2011**

Nom Prénom	Qualité	Signatures	procuration
<b>GINDER Philippe</b> <b>NAEGELEN Martine</b>	maire de Brinckheim <i>suppléant</i>		
<b>BAUMLIN Christian</b> <b>MUNCK Jean-Jacques</b>	maire de Geispitzen <i>suppléant</i>		
<b>TSCHAMBER Yves</b> <b>RAPP Philippe</b>	maire de Helfrantzkirch <i>suppléant</i>		
<b>BURGET Gérard</b> <b>GASSER Danielle</b>	maire de Kappelen <i>suppléant</i>		
<b>ARBEIT Gérard</b> <b>SUTTER Laurent</b>	maire de Koetzingue <i>suppléant</i>		
<b>ADRIAN Daniel</b> <b>TISCHMACHER François</b>	maire de Landser <i>suppléant</i>		
<b>POIRIER Raphaël</b> <b>SCHUMACHER Jean-Claude</b>	titulaire de Landser <i>suppléant</i>		
<b>BRUNNER Lucien</b> <b>WILHELM Mathieu</b>	maire de Magstatt le Bas <i>suppléant</i>		
<b>SUTTER Bernard</b> <b>RAPP René</b>	maire de Magstatt le Haut <i>suppléant</i>		
<b>SIBOLD Clément</b> <b>BENTZINGER Gérard</b>	maire de Rantzwiller <i>suppléant</i>		
<b>BRUETSCHY Gérard</b> <b>STIERLIN Véronique</b>	maire de Schlierbach <i>suppléant</i>		
<b>BELLIARD Jean-Marie</b> <b>MUNCH Paul-Bernard</b>	maire de Sierentz <i>suppléant</i>		
<b>ROZAN Marie-Thérèse</b> <b>D'AMORE Pierre</b>	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
<b>BOEGLIN Martin</b> <b>MARICHAL Benoît</b>	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
<b>KWAST Bruno</b> <b>ISSENHART Chantal</b>	titulaire de Sierentz <i>suppléant</i>		
<b>HASSLER Daniel</b> <b>HARTMANN Bertrand</b>	maire de Steinbrunn le Bas <i>suppléant</i>		
<b>GUBIANI Louis</b> <b>WACH Denis</b>	maire de Steinbrunn le Haut <i>suppléant</i>		
<b>TURRI Pascal</b> <b>SIMLER Bruno</b>	maire de Stetten <i>suppléant</i>		
<b>MUNSCH Jean-Marc</b> <b>FEYERTAG Hubert</b>	maire de Uffheim <i>suppléant</i>		
<b>HENLIN Raymond</b> <b>LITZLER Gilles</b>	maire de Wahlbach <i>suppléant</i>		
<b>PICQUET Guy</b> <b>SCHUFFENECKER Aloyse</b>	maire de Waltenheim <i>suppléant</i>		
<b>WILHELM Jean-Paul</b> <b>ZINNIGER Roger</b>	maire de Zaessingue <i>suppléant</i>		

